

APPEL A CANDIDATURES **TUTEURS ET TUTRICES DE MAISONNEE** **SERVICE NATIONAL UNIVERSEL**

Date de mise à jour 25/04/2022

Contexte

Le SNU est un projet d'émancipation et de responsabilisation des jeunes qui poursuit plusieurs objectifs : le renforcement de la cohésion nationale, le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. La phase 1 du SNU est construite autour d'un séjour de cohésion d'une durée de 13 jours.

Plus d'informations sur : www.snu.gouv.fr

Descriptif du poste :

Profil :

- Âgé de 18 ans au moins ;
- Titulaire du BAFA ou d'une qualification reconnue équivalente* ou d'une expérience et de compétences techniques et pédagogiques adaptées au poste ;
- Expérience dans l'encadrement d'un public adolescent (souhaitable).

** Arrêté du 9 février 2007 fixant les titres et diplômes permettant d'exercer les fonctions d'animation et de direction en séjours de vacances, en accueils sans hébergement et en accueils de scoutisme.*

Contrat : dates, durée et conditions de travail :

Nombre total de jours rémunérés 24 jours pour une participation à un séjour. Ce total se découpe de la manière suivante :

	Formation/Préparation	Séjour	Repos compensateur rémunéré (4 jours) + repos hebdomadaire (2 jours)	Temps total rémunéré
Nombre de jours	5	13	6	24

Il est possible de participer à deux séjours. Les dates de ces derniers sont les suivantes :

- du **dimanche 12 juin au vendredi 24 juin 2022** (13 jours dont 1 jour de repos hebdomadaire) ;

- du **dimanche 3 juillet au vendredi 15 juillet 2022** (13 jours dont 1 jour de repos hebdomadaire)

A noter que les volontaires du SNU arrivent la veille du premier jour. En complément, les deux jours avant l'arrivée des volontaires une préparation du site d'hébergement est prévu.

Lieux de travail : Eurométropole de Strasbourg - Obernai

Durée hebdomadaire : Contrat d'engagement éducatif

Descriptif du poste/Missions

Vous êtes le tuteur et référent d'une maisonnée composée de quatorze jeunes âgés de 15 à 17 ans. Placé sous l'autorité d'un capitaine de compagnie, vous êtes le premier cadre de contact des volontaires pendant les deux semaines du séjour de cohésion. Vous partagez, nuit et jour, la vie de la maisonnée dont vous avez la charge. Vous veillez à développer l'autonomie et la responsabilisation des volontaires et à créer une ambiance de respect mutuel. Vous êtes responsable de la vie quotidienne de votre groupe et de l'esprit qui l'anime pendant deux semaines. Comme les volontaires, vous portez l'uniforme sur les temps collectifs et de représentation hors du centre.

A la demande des cadres de compagnie et en fonction de vos connaissances et/ou de vos expériences, vous pouvez éventuellement piloter des modules prévus dans le cadre du projet pédagogique du séjour de cohésion (pour les jeunes de votre maisonnée et ceux d'autres maisonnées).

Conditions particulières d'exercice :

Astreinte de nuit et logement sur site, tenue SNU obligatoire lors du séjour, hébergement et pension complète fournie durant le séjour.

Rémunération

Salaire journalier brut de 68,90€ (+ hébergement et restauration pris en charge par l'Etat sur la période du séjour de cohésion) sur la base d'un contrat d'engagement éducatif (80 jours maximum sur 12 mois).

Salaire total brut = 68,90 € x 24 jours = 1 653,60 euros

Remarque :

Pour les personnels relevant du Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et des sports (MENJS) ainsi que les agents publics relevant de toute administration une indemnité est fixée par décret n°2021-623 du 20 mai 2021 instituant une indemnité d'encadrement du service national universel

En application des dispositions du code de l'action sociale et des familles, chaque candidature fera l'objet d'un contrôle d'honorabilité conformément aux dispositions du code de procédure pénale : consultation du bulletin n°2 (B2) du casier judiciaire et interrogation sur le fichier judiciaire national automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes (FIJAIS) de chaque candidat retenu.

Merci d'adresser votre candidature en envoyant un CV et une lettre de motivation dès que possible (les postes seront pourvus dans la limite des places disponibles) par courriel, à l'adresse suivante :

snu67@ac-strasbourg.fr